



PAUL MOLAC

Député de la 4^e circonscription du Morbihan
Kannad 4^{vet} pastell-vro ar Mor-Bihan
Deputé du 4^{em} paiz du Morbeian



Janv-Fev. 2018 LETTRE
D'INFORMATION
**PAUL
MOLAC**

PERMANENCE

26 Place de la Mairie
56800 PLOËRMEL

ASSEMBLÉE NATIONALE

126 rue de l'Université
75355 PARIS Cedex 07 SP

Votre député au quotidien
Ho kannad war ar pemdez
Vot deputè o tous les jours

**Notre-Dame-des-Landes :
quelles perspectives après
l'abandon du projet d'aéroport ?**

L'annonce de la fin du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes nous encourage à repenser une véritable politique de développement des transports au niveau breton.

Le premier des axes à développer est, selon moi, le train, notamment par le renforcement des moyens de transports publics entre Rennes et Nantes. Comment expliquer que le trajet Rennes-Paris en TGV se fasse en 1h25 alors que celui entre Rennes et Nantes en TER se fasse en 1h15 ? De même, il est important de poursuivre les travaux engagés pour rapprocher Brest et Quimper de Rennes. Il faut ainsi 1h57 pour faire Brest-Rennes et 2h00 pour faire Quimper-Rennes. Se rapprocher de Paris, c'est bien pour les affaires, rapprocher les villes bretonnes entre-elles, c'est bien tant pour le développement économique que pour les déplacements du quotidien, notamment domicile-travail.

Le second axe concerne les transports routiers, avec l'achèvement de l'axe central bre-

ton qu'est la RN164. C'est toute la Bretagne qui y gagnera, notamment la Bretagne intérieure et son industrie agroalimentaire, grande pourvoyeuse d'emploi pour les habitants.

Le dernier axe concerne le transport aérien. Il convient d'impulser une synergie entre les aéroports existants afin qu'ils puissent offrir des destinations complémentaires en concertation avec les pouvoirs publics.

Au final, l'abandon du projet de Notre-Dame-des-Landes doit être une opportunité pour repenser le développement des transports. Les transports du quotidien, y compris ceux en commun en milieu rural et le déploiement de la fibre pour tous en Bretagne sont aussi des chantiers prioritaires. C'est ce que j'ai redit à la ministre des Transports, Elisabeth Borne, quand elle a reçu les parlementaires des régions Bretagne et Pays-de-la-Loire. Une occasion de rappeler que le fait de ne pas avoir regroupé Nantes et Rennes dans la même région a été une difficulté supplémentaire pour organiser les transports en Bretagne et que la réunification est une nécessité pour Nantes et pour la Bretagne.

Email

paul.molac@assemblee-nationale.fr

Téléphone

02 97 70 61 72
01 40 63 75 77

Web

www.paulmolac.bzh



À l'Assemblée nationale



« La confiance ne pourra pas venir uniquement de la loi. Elle viendra également des comportements, de la transparence et du respect des promesses.... »

Paul Molac, séance du 19 janvier 2018.



« Les élections européennes sont souvent l'occasion de recycler les têtes de partis, qui font de la politique et pas forcément de l'action publique. »

Paul Molac, commission des lois du 31 janvier 2018.

La nécessité de préserver le lien entre élus et citoyens



Je suis intervenu en Commission des lois pour faire part de mon avis sur certains points du rapport présenté par Claude Bartolone et Michel Winock, intitulé « Refaire la démocratie ». J'ai énoncé les différentes conséquences négatives qui pourraient altérer, selon moi, le lien entre les élus et les citoyens, si la baisse du nombre de parlementaires et l'instauration d'une dose de proportionnelle devaient être entérinées. [En savoir plus.](#)

Ces mêmes convictions m'ont amené à donner une nouvelle fois mon avis en Commission sur le projet de loi relatif à l'élection des représentants au Parlement européen. Celui-ci vise notamment à revenir à une circonscription nationale unique pour la France, à la place des huit euro-régions actuelles. [Voir la vidéo.](#)

Discours sur les candidats aux élections malgré eux



J'ai défendu, à la tribune, la proposition de loi du groupe Nouvelle Gauche relative aux modalités de candidatures aux élections. Cette proposition de loi, qui a été définitivement adoptée ce même jour, consiste à lutter contre les manipulations de certains candidats qui inscrivent des personnes pas assez vigilantes, ou en état de faiblesse, sur une liste pour des élections. [En savoir plus.](#)

Ma question : « Allons-nous abandonner les Kurdes ? »

J'ai profité d'une séance de *Questions au Gouvernement* pour interroger le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères sur les réponses que pourrait apporter la France concernant l'intervention militaire turque au Kurdistan syrien, dans le canton d'Afrine. « *Allons-nous abandonner les Kurdes ? Comment la France compte-t-elle user de toute son influence à l'ONU et en Europe pour arrêter cette intervention militaire qui porte atteinte à nos plus proches alliés et au règlement du conflit syrien ?* » [Lire ici.](#)



Réforme de la Justice : une mobilisation payante

Parce qu'une réflexion sur l'organisation territoriale des juridictions était en cours, avec 40 de mes collègues parlementaires bretons des cinq départements, toutes tendances confondues, nous avons décidé d'écrire [un courrier à destination de la Garde des Sceaux](#). Notre objectif ? Alerter la ministre sur les effets négatifs, tant en termes d'efficacité que de rationalité économique, qu'engendrerait le détachement du département de la Loire-Atlantique du ressort de la Cour d'appel de Rennes. Il faut croire que notre mobilisation a porté ses fruits puisque la carte judiciaire ne sera finalement pas modifiée. [Lire ici.](#)

Réforme du bac et options

En Commission des Affaires culturelles et de l'éducation, j'ai interrogé Pierre Mathiot, auteur du rapport sur la réforme du Bac, sur ce qu'il allait advenir des épreuves optionnelles, en particulier celles qui se rapportent aux langues, dont font partie les épreuves passées en langues régionales par les lycéens bilingues. [Voir la Vidéo.](#)



Les actus de la Circonscription

• Six jeunes du territoire médaillés aux Olympiades des métiers



Je tiens à féliciter les six jeunes du territoire qui, grâce à leurs compétences, leur persévérance et leur talent, ont décroché une médaille lors de la 45^e édition des Olympiades des métiers, récemment organisée par la Région Bretagne à Saint-Brieuc.

Trois médaillés d'or (en haut, de gauche à droite sur la photo) :

Marie-Amélie Trégouët, de Caro, médaillée d'or dans la catégorie Boulangerie ; Olivier Caqueret, de Lantillac, médaillé d'or dans la catégorie Soudage et Zoé Renou, de Rieux, médaillée d'or dans la catégorie Art Floral.

Tous les trois auront la lourde tâche, au sein de l'équipe Bretagne, de se mesurer aux candidats venus de toute la France lors des finales nationales organisées à Caen en novembre ; puis, en cas de victoire, aux finales internationales organisées en Russie en 2019.

Trois autres médaillés :

Tanguy Etheve, de Ploërmel, médaillé d'argent dans la catégorie soudage ; Luigi Roger, de Réminiach, médaillé d'argent dans la catégorie Maintenance poids-lourds (cf. photo à droite) et Quentin Houel-Picard, de Saint-Léry, médaillé de bronze dans la catégorie Installations électriques. [En savoir plus.](#)



• Succès des Championnats de France de cyclocross à Quelneuc

A Quelneuc, les championnats de France de cyclocross ont été un véritable succès populaire. Il y avait du monde partout durant deux jours, sur le terrain et le long du circuit de 2,8 kilomètres. Ce sont en effet plus de 10 000 spectateurs qui sont venus encourager les coureurs, soit plus qu'en 2012, lorsque Quelneuc avait accueilli ses premiers championnats de France. Une réussite que l'on doit aux participants qui ont assurément donné le meilleur d'eux-mêmes, mais également aux 450 bénévoles qui n'ont pas hésité à s'investir sur deux journées. Côté courses, retenons la surprise qu'a été la victoire de Steve Chainel, vainqueur de l'épreuve élite homme. A son arrivée, le coureur a laissé exploser sa joie jusqu'à fondre en larmes. Un moment très touchant. [Lire ici.](#)

• Participation de l'école Schœlcher au « Parlement des enfants »

La classe de CM2 de l'école Victor Schœlcher, située à Guer, a été sélectionnée pour représenter la 4^e circonscription du Morbihan dans le cadre du "Parlement des enfants", une opération d'éducation civique grandeur nature organisée conjointement par l'Assemblée nationale et l'Education nationale. A ce titre, les élèves de l'établissement se voient confier une mission : élaborer une proposition de loi entrant en concordance avec la thématique annuelle qu'est celle de la "protection de la biodiversité". De ce fait, les élèves ont choisi de rédiger une proposition de loi visant à lutter contre les émissions de gaz à effet de serre lors des déplacements maison-école des écoliers. Du concret pour les enfants ! Parce que je sais que la tâche n'est pas facile, je me suis rendu dans la classe afin de les aiguiller dans leur travail préparatoire, afin que le texte proposé respecte au mieux les règles de recevabilité... et ait des chances de l'emporter ! [En savoir plus.](#)



Portrait du mois

A Loyat, Cédric et David Jagu créent « CD à domicile »

« C'est de la folie d'espérer de nouveaux résultats en faisant toujours la même chose. » Ce mantra emprunté au savant Albert Einstein, Cédric et David Jagu se le répètent chaque matin. Ces deux frères savent quelle vie ils veulent mener et se donnent les moyens d'atteindre leurs objectifs.

2018 s'est ouvert pour eux sur la concrétisation de leur projet commun : la création d'un service d'Aide à la Personne dans les domaines de l'assistance administrative, informatique et scolaire. Fruit de leurs apprentissages tant professionnels que personnels, celui-ci est à leur image : dirigé vers l'autre, axé sur le partage, flexible et ancré sur des valeurs humaines fortes.

Le temps de l'expérience avant l'envie d'indépendance

Tous deux originaires de Guilliers et habitants de Loyat, Cédric et David ont passé leur scolarité à Ploërmel. Ils consolident leur bac STG (Sciences et Technologies de la Gestion) avec un stage, Cédric dans une entreprise de paysagisme, David comme agent d'accueil et secrétaire d'un EHPAD. Ceux-ci se concluent par une embauche en 2009. Ils vivent chacun leur expérience professionnelle, dont ils se déclarent heureux et fiers. David apprécie le contact humain qu'il crée, tandis que Cédric atteint les objectifs qu'il s'est fixés, à savoir l'autonomie en comptabilité. Tous deux ont fait le choix d'un mi-temps, pour un nécessaire équilibre avec leurs loisirs et une cohérence avec leur rythme.

Huit ans plus tard, ils partagent le sentiment d'être tombés dans une routine, incompatible avec leur conception d'une vie épanouie.. « Nous sentions que si nous ne faisons rien, nous aurions des regrets », explique Cédric. En août 2017, ils commencent à élaborer leur projet d'entreprise. Dès septembre, ils préviennent leurs employeurs respectifs, soucieux de ne pas désorganiser la structure

et de la quitter en bons termes. La fin de l'année 2017 est marquée par leur prospection active : recenser les besoins, tester les idées, étudier les statuts...



Les frères ont créé leur entreprise de services.

Leur premier axe est de proposer aux personnes âgées une aide administrative. De discussion en discussion, transformant chaque réticence en occasion d'ajuster leur projet, ils s'ouvrent. Ils s'aperçoivent ainsi que leur public peut s'étendre aux actifs de tout âge, qui n'ont tout simplement ni l'envie ni le temps de gérer leur «paperasse», ou encore qui se sentent en difficulté devant des dossiers liés au handicap, à l'inscription en établissement de type EHPAD, à l'obtention d'aides...

Il écoute, ils rebondissent...

« Nous prenons le contrepied de la suppression du contact humain dans l'administration. Notre créneau, c'est d'aller voir les personnes et de recréer ce lien qui s'efface », explique David. Ils voient dans ce contact le plaisir du partage et l'enrichissement mutuel des rencontres. Ils ajoutent à leur panel de services celui du soutien scolaire à domicile, s'appuyant sur une valeur qui leur paraît incontournable : la confiance. « Nous voulons mettre en avant les qualités des enfants pour qu'ils reprennent confiance en leurs capacités. C'est ce qui leur permettra de dépasser leurs difficultés et c'est ce qui les amènera vers plus de réussite. »

Au fil des échanges, leur offre s'est étoffée. Grâce aux déconvenues, ils ont trouvé leur statut. « Derrière chaque difficulté, il y a quelque chose qui permet de rebondir et d'être positif », affirme Cédric. Ils font le tour des instances administratives et des cabinets comptables pour définir leur statut d'entreprise. Rien ne convient: trop de contraintes, pas de liberté... C'est alors que l'idée des chèques CESU se révèle pertinente. « C'est une chance, car nous restons libres. » Cette solution est aussi en adéquation avec leur projet, car elle leur permet de proposer des tarifs plus accessibles.

S'il y a bien un aspect qui caractérise Cédric et David Jagu, c'est leur optimisme. Ils tirent celui-ci de leur incroyable capacité d'adaptation et de rebond, un savoir-être acquis en transcendant leur handicap. Cédric et David sont touchés depuis la naissance par le syndrome de Little, qui provoque une paralysie partielle des jambes. « Cela fait partie de nous : nous essayons d'en tirer une force. Cela nous a appris l'adaptation et la patience », deux qualités indispensables à qui veut travailler au service des particuliers et notamment des enfants.

Le sport, une passion

Le sport est leur autre passion : supporters des équipes de handball et de basketball de Ploërmel, nageurs, ils cherchent sans cesse à élargir leurs horizons. Certains les connaissent peut-être pour leur site internet de reportages dédiés au motocross, sport qu'ils pratiquaient assidûment jusqu'à ce que l'évolution du syndrome les empêche de continuer. « Nous nous sommes adaptés ! Nous sommes passés au quad ! »

Dans le sport comme dans leurs prestations, la diversification est un moteur. Cédric et David Jagu transforment chaque difficulté en chance de se renouveler, et surtout, de s'améliorer.

Leur site web : www.cdadomicile.com

